



Faites le point gratuitement sur votre entreprise



MesServicesCyber
Innovation ANSSI

Faites votre demande en ligne
messervices.cyber.gouv.fr



Votre entreprise est-elle suffisamment protégée face aux cyberattaques ?

L'ANSSI vous accompagne avec un diagnostic cyber gratuit, réalisé avec un Aidant cyber, pour identifier vos principales vulnérabilités et définir les actions prioritaires à mettre en place.

En 3 étapes



Je m'inscris

Je fais ma demande gratuitement sur MesServicesCyber.



Je fais le point

Je réalise un diagnostic en 1h30, en visio ou sur site.



Je passe à l'action

Je repars avec 6 actions, pour renforcer ma cybersécurité.

POUR QUI ?

TPE • PME • Collectivités • Associations de 2 salariés et +

PRÊT À FAIRE LE POINT ?

BDL vous informe de la mise en place d'un diagnostic cyber gratuit pour votre entreprise. Un diagnostic gratuit, confidentiel et concret, accompagné par un Aidant cyber.

👉 Faites votre demande sur [MesServicesCyber](https://messervices.cyber.gouv.fr)



Identifiez vos points faibles et repartez avec des actions concrètes pour mieux protéger votre entreprise.